

E-learning - Pratique - Examen - 17h30
dont 3h30 de E-learning

Attestation de formation - Avis après formation
Titre d'habilitation à faire valider par l'employeur

CARACTERISTIQUES

PERSONNES CONCERNEES - PRE-REQUIS

- Responsable de travaux électrique
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir des connaissances en électricité
- Maîtrise de la lecture et de l'écriture
- Accessible aux « travailleurs handicapés », sur la base d'un bilan à l'entrée en stage

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Réaliser des travaux électriques en sécurité
- Consigner et déconsigner une installation électrique en toute sécurité

COMPETENCES VISEES

- Pouvoir encadrer une équipe d'électriciens
- Consigner et déconsigner une installation électrique en toute sécurité
- Savoir-faire les manœuvres, vérifications, mesures de son intervention.
- Savoir-faire une réception de travaux

LIEUX DE FORMATION

- E-learning depuis la plateforme d'AXOS
- Examens dans nos centres (Aulnay - Wissous - Paris)

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Suivi théorie en ligne
- Echange avec les formateurs via chat
- EPI
- Planches pédagogiques
- Valise schneider
- Matériel de consignation

CONTENU

THEORIE - E-learning - 3h30 environ

Sur la base de 8 à 10 modules (vidéo - cours commentés) avec exercices et fiche mémo.

- Définitions des environnements et des terminologies liés à l'électricité
- Les différentes habilitations électriques et les responsabilités
- Les protections individuelles et collectives
- Les accidents d'origine électrique et leur conséquence
- Les consignes de sécurité et le matériel électrique
- Les différents domaines de tensions et les distances à respecter
- Qu'est-ce qu'une consignation ?
- Les procédures de consignation

Suivi : sur la base des temps de connexion à la plateforme easygenerator d'AXOS

Evaluation : Test Vrai/faux 90 questions

PRATIQUE - EXAMEN - 14h00

- Repérage des circuits et des conducteurs
- Respecter les distances limite de voisinage
- Dispositifs de coupure et de séparation (interrupteur, arrêt d'urgence...)
- La consignation
- Mise à la terre des masses
- Rédaction des éléments de consignation
- Suivi des consignations sur le terrain
- Mesures - Manœuvres - Vérifications de l'intervention
- Déconsignation
- Réception de fin de travaux